



N° 2025/64

1.4 Autres types de contrat

Approbation de l'offre de la société Blachère Illumination pour un contrat de location de matériel d'illumination durant la période des fêtes de fin d'année.

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n°2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 Euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Considérant la volonté de la commune d'illuminer les rues et places principales durant la période des fêtes de fin d'année,

Vu l'offre de la société BLACHERE ILLUMINATION S.A.S enregistrée en mairie le 18 septembre 2025 référence 2025/3218 GED comprenant : la location de décors de Noël éclairants pour les différents sites de la commune dont certains sont reconditionnés (afin de répondre aux exigences en matière de développement durable et garantir une très faible consommation énergétique) et le transport du matériel.

Considérant que l'offre de la société BLACHERE ILLUMINATION correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement avantageuse,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

De signer le contrat de location de matériel d'illumination durant la période des fêtes de fin d'année avec la société BLACHERE ILLUMINATION, sise 22 Allée des bourguignons – 84400 APT, pour un prix global et forfaitaire de 16 710,60 € HT (seize mille sept cent dix Euros et soixante cents hors taxes) soit 20 052,72 € TTC (vingt mille cinquante-deux euros et soixante-douze cents toutes taxes comprises).

Article 2 :

Le contrat est conclu à compter de sa notification jusqu'à la restitution du matériel loué.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable des services techniques de la ville de GRANS sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service commande publique, au service communication et au service des Finances pour engagement.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04 91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télerecours citoyens » accessible par le site de télécroédures : <http://www.telerecours.fr>

Fait à GRANS, le 19 septembre 2025

Publié le 22/09/2025

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe
LEANDRI
Date : 22/09/2025
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Contrat N° : LS240541

Code client : C1210

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- La société BLACHERE ILLUMINATION SAS, société par actions simplifiés, au capital de 2 010 000 euros, dont le siège social est situé 22 Allée des Bourguignons, Zone industrielle à 84400 APT, inscrite au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 343 829 784, représentée par Monsieur Romain ALLAIN-LAUNAY, Directeur Général,

Ci-après désignée par « le loueur » d'une part,

- MAIRIE DE GRANS, 13450 GRANS, représentée par Monsieur le Maire ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

Ci-après désignée par « le locataire » d'autre part.

LES PARTIES AUX PRESENTES ONT CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet :

Par les présentes, le Loueur donne en location, soumise aux clauses et conditions des présentes, ainsi qu'aux dispositions des articles 1709 et suivants du Code civil, au Locataire, qui accepte, les matériels et équipements à usage de décoration, d'illumination et d'éclairage, dont la liste est ci-annexée (ci-après « le Matériel »).

Le Loueur informe le Locataire que le Matériel est protégé par le droit d'auteur et a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI.

Les stipulations du présent contrat de location priment sur celles des Conditions Générales de Vente et de Location du Loueur.

Article 2 - Désignation, état et valeur du matériel loué :

Le matériel, objet du présent contrat de location, est :

Réf.	Désignation	Qté	Px. Unit.		Net HT
Cours Camille Pelletan					
ITL310W	PLANT LINE XMAS FRISE VEGETALE BLANC CHAUD - Décor sans fixation composé de :	36	28,80		1 036,80
K-B354WFX	Tronçon 354W-FX - 1.5m - 230V 60 led blanc pur + 20 flash blanc pur - câble caoutchouc blanc - usage extérieur - l'unité	36			
K24M	COLLIER RILSAN 24M - 14cm à l'unité	432			
KALF25-B	Alimentation 2,5m F-B2 pour décor câble caoutchouc blanc type H05RN-F 2x1mm2 avec connecteur femelle type F-B2- sans prise- 230V-unité	36			
KALFSL-B	Connecteur M-B1/F-B1 pour décors SL Connecteurs M-B1/F-B1 avec redresseur 1A - 15cm - blanc - Pour décors Blachere uniquement - l'unité	36			
KFY1CB+	Bouchon terminaison Octoplus unité Bouchon Blanc A L'UNITE	36			

... / ...

Page 1

Réf.	Désignation	Qté	Px. Unit.		Net HT
KIPL311W	Flexi or pour IPL311W/ITL310W 1 pièce pour 1 ITL310W 2 pièces pour 1 IPL311W	36			
GX116LW	ACHILLE/FT SUSPENSION BOUGIE BLANC CHAUD LED Décor reconditionné	6	102,00		612,00
FYT+	Connecteur en T gamme Octoplus noir - 230V - l'unité - nombreuses possibilités de raccordement avec les accessoires Octoplus by Blachere.	6	5,00		30,00
GX116LW	<u>Place de la fontaine d'or</u> ACHILLE/FT SUSPENSION BOUGIE BLANC CHAUD LED Décor reconditionné	2	102,00		204,00
ITL310W	<u>Place Jean Jaures - Devant salle des fêtes</u> PLANT LINE XMAS FRISE VEGETALE BLANC CHAUD - Décor sans fixation composé de : Tronçon 354W-FX - 1.5m - 230V 60 led blanc pur + 20 flash blanc pur - câble caoutchouc blanc - usage extérieur - l'unité	16	28,80		460,80
K24M	COLLIER RILSAN 24M - 14cm à l'unité	192			
KALF25-B	Alimentation 2,5m F-B2 pour décor câble caoutchouc blanc type H05RN-F 2x1mm2 avec connecteur femelle type F-B2- sans prise- 230V-unité	16			
KALFSL-B	Connecteur M-B1/F-B1 pour décors SL Connecteurs M-B1/F-B1 avec redresseur 1A - 15cm - blanc - Pour décors Blachere uniquement - l'unité	16			
KFY1CB+	Bouchon terminaison Octoplus unité Bouchon Blanc A L'UNITE	16			
KIPL311W	Flexi or pour IPL311W/ITL310W 1 pièce pour 1 ITL310W 2 pièces pour 1 IPL311W	16			
ITL019	LOUNA (Prêt)/FT Gamme OPPORTUNITES DESTOCKAGE	1			EN PRET
GX116LW	ACHILLE/FT SUSPENSION BOUGIE BLANC CHAUD LED Décor reconditionné	5	102,00		510,00
ITL310W	<u>Passerelles salle des fêtes</u> PLANT LINE XMAS FRISE VEGETALE BLANC CHAUD - Décor sans fixation composé de : Tronçon 354W-FX - 1.5m - 230V 60 led blanc pur + 20 flash blanc pur - câble caoutchouc blanc - usage extérieur - l'unité	45	28,80		1 296,00
K24M	COLLIER RILSAN 24M - 14cm à l'unité	540			
KALF25-B	Alimentation 2,5m F-B2 pour décor câble caoutchouc blanc type H05RN-F 2x1mm2 avec connecteur femelle type F-B2- sans prise- 230V-unité	45			
KALFSL-B	Connecteur M-B1/F-B1 pour décors SL Connecteurs M-B1/F-B1 avec redresseur 1A - 15cm - blanc - Pour décors Blachere uniquement - l'unité	45			
KFY1CB+	Bouchon terminaison Octoplus unité Bouchon Blanc A L'UNITE	45			

Réf.	Désignation	Qté	Px. Unit.	Net HT
KIPL311W	Flexi or pour IPL311W/ITL310W 1 pièce pour 1 ITL310W 2 pièces pour 1 IPL311W Rue pasteur	45		
GX116LW	ACHILLE/FT SUSPENSION BOUGIE BLANC CHAUD LED Décor reconditionné	4	102,00	408,00
IPL311W	Avenue Général de Gaulle PLANT RING XMAS/FC CERCE VEGETALE OR -Pour mat de ø 60 à 200 mm et fixation par feuillard -Le câblage du décor est à la charge du client	5	87,20	436,00
	Recommandations pour le câblage : - Utiliser un collier de serrage tous les 15cm pour le flexiprint or et la stalactit sur la structure en aluminium Ordre de connexion: KALF25-B,KALFSL-B,K-B354FX,KFY1CB+ composé de :			
K-B354WFX	Tronçon 354W-FX - 1.5m - 230V 60 led blanc pur + 20 flash blanc pur - câble caoutchouc blanc - usage extérieur - l'unité	10		
K20M	COLLIER RILSAN 242M - 20cm à l'unité	200		
KALF25-B	Alimentation 2,5m F-B2 pour décor câble caoutchouc blanc type H05RN-F 2x1mm2 avec connecteur femelle type F-B2- sans prise- 230V-unité	5		
KALFSL-B	Connecteur M-B1/F-B1 pour décors SL Connecteurs M-B1/F-B1 avec redresseur 1A - 15cm - blanc - Pour décors Blachere uniquement - l'unité	5		
KFY1CB+	Bouchon terminaison Octoplus unité Bouchon Blanc A L'UNITÉ	5		
KIPL311W	Flexi or pour IPL311W/ITL310W 1 pièce pour 1 ITL310W 2 pièces pour 1 IPL311W	10		
PIX02	Cerce ø 60 cm - MM pour mat de ø 60 à 200 mm et fixation par feuillard	5		
SOCL47	Devant de la mairie TRADI PHOTOBOTH (Prêt) PHOTOBOTH TRADI BLANC CHAUD RECYPRINT LED Décor reconditionné	1		EN PRET
ITL310W	Boulevard Victor Jauffret PLANT LINE XMAS FRISE VEGETALE BLANC CHAUD - Décor sans fixation composé de :	78	28,80	2 246,40
K-B354WFX	Tronçon 354W-FX - 1.5m - 230V 60 led blanc pur + 20 flash blanc pur - câble caoutchouc blanc - usage extérieur - l'unité	78		
K24M	COLLIER RILSAN 24M - 14cm à l'unité	936		
KALF25-B	Alimentation 2,5m F-B2 pour décor câble caoutchouc blanc type H05RN-F 2x1mm2 avec connecteur femelle type F-B2- sans prise- 230V-unité	78		
KALFSL-B	Connecteur M-B1/F-B1 pour décors SL Connecteurs M-B1/F-B1 avec redresseur 1A - 15cm - blanc - Pour décors Blachere uniquement - l'unité	78		

Réf.	Désignation	Qté	Px. Unit.		Net HT
KFY1CB+	Bouchon terminaison Octoplus unité Bouchon Blanc A L'UNITE	78			
KIPL311W	Flexi or pour IPL311W/ITL310W 1 pièce pour 1 ITL310W 2 pièces pour 1 IPL311W	78			
ITGL100	CADENCE/FT LUSTRE BLANC PUR RECYPRINT LED Décor reconditionné	10	362,00		3 620,00
ITGL100	CADENCE (Prêt)/FT LUSTRE BLANC PUR RECYPRINT LED Décor reconditionné	3			EN PRET
FYT+	Connecteur en T gamme Octoplus noir - 230V - l'unité - nombreuses possibilités de raccordement avec les accessoires Octoplus by Blachere.	13	5,00		65,00
<u>Avenue Germaine Richier</u>					
IPL311W	PLANT RING XMAS/FC CERCLE VEGETALE OR -Pour mat de ø 60 à 200 mm et fixation par feuillard -Le câblage du décor est à la charge du client	10	87,20		872,00
Recommandations pour le câblage : - Utiliser un collier de serrage tous les 15cm pour le flexiprint or et la stalactit sur la structure en aluminium Ordre de connexion: KALF25-B,KALFSL-B,K-B354FX,KFY1CB+ composé de :					
K-B354WFX	Tronçon 354W-FX - 1.5m - 230V 60 led blanc pur + 20 flash blanc pur - câble caoutchouc blanc - usage extérieur - l'unité	20			
K20M	COLLIER RILSAN 242M - 20cm à l'unité	400			
KALF25-B	Alimentation 2,5m F-B2 pour décor câble caoutchouc blanc type H05RN-F 2x1mm2 avec connecteur femelle type F-B2- sans prise- 230V-unité	10			
KALFSL-B	Connecteur M-B1/F-B1 pour décors SL Connecteurs M-B1/F-B1 avec redresseur 1A - 15cm - blanc - Pour décors Blachere uniquement - l'unité	10			
KFY1CB+	Bouchon terminaison Octoplus unité Bouchon Blanc A L'UNITE	10			
KIPL311W	Flexi or pour IPL311W/ITL310W 1 pièce pour 1 ITL310W 2 pièces pour 1 IPL311W	20			
PIX02	Cerce ø 60 cm - MM pour mat de ø 60 à 200 mm et fixation par feuillard	10			
<u>Eglise</u>					
ITL310W	PLANT LINE XMAS FRISE VEGETALE BLANC CHAUD - Décor sans fixation composé de :	15	28,80		432,00
K-B354WFX	Tronçon 354W-FX - 1.5m - 230V 60 led blanc pur + 20 flash blanc pur - câble caoutchouc blanc - usage extérieur - l'unité	15			
K24M	COLLIER RILSAN 24M - 14cm à l'unité	180			
KALF25-B	Alimentation 2,5m F-B2 pour décor câble caoutchouc blanc type H05RN-F 2x1mm2 avec connecteur femelle type F-B2- sans prise- 230V-unité	15			

Réf.	Désignation	Qté	Px. Unit.		Net HT
KALFSL-B	Connecteur M-B1/F-B1 pour décors SL Connecteurs M-B1/F-B1 avec redresseur 1A - 15cm - blanc - Pour décors Blachere uniquement - l'unité	15			
KFY1CB+	Bouchon terminaison Octoplus unité Bouchon Blanc A L'UNITE	15			
KIPL311W	Flexi or pour IPL311W/ITL310W 1 pièce pour 1 ITL310W 2 pièces pour 1 IPL311W	15			
<u>Place Jean Jaures</u>					
414W-FX	Plafond de lumière led-24V-2m x 30m 588 led blanc chaud + 98 flash blanc pur (led 100% officielles)- 7 brins de 30 mètres-30cm entre brin - câble PVC argent - câble acier et mousquetons pour fixation- usage extérieur - l'unité	12	240,30		2 883,60
<u>Place de la Fontaine Moussu</u>					
GX105L	TOMMY RENNE LUGE BLANC CHAUD LED composé de : Décor reconditionné	1	1 598,00		1 598,00
K24M	COLLIER RILSAN 24M - 14cm à l'unité	30			
KB08Ob	BOULE OR BRILLANT ø8cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	15			
KB08Rb	BOULE ROUGE BRILLANT ø8cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	15			
<u>site à définir</u>					
GX249L	RAYMOND BONHOMME DE NEIGE BLANC CHAUD LED Décor reconditionné	1			EN PRET
GX267LW	CIRCUS MONTGOLIERE BLANC CHAUD RECYPRINT LED	1			EN PRET
SND019	GRAND VEGA GREEN (Prêt) SAPIN BLANC CHAUD LED composé de : Décor reconditionné	1			EN PRET
KB08Ab	BOULE ARGENT BRILLANT ø8cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	7			
KB08Cub	BOULE CUIVRE BRILLANT Ø8cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	15			
KB08Ob	BOULE OR BRILLANT ø8cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	5			
KB08Rb	BOULE ROUGE BRILLANT ø8cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	16			
KB14Ab	BOULE ARGENT BRILLANT ø14cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	7			
KB14Cub	BOULE CUIVRE BRILLANT Ø14cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	6			
KB14Ob	BOULE OR BRILLANT ø14cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	6			

Réf.	Désignation	Qté	Px. Unit.		Net HT
KB14Rb	BOULE ROUGE BRILLANT ø14cm AUTO-EXTINGUIBLE-usage temporaire extérieur possible (90 jours max)-l'unité	14			
PORT-A	FRAIS DE TRANSPORT ANNUALISES offerts	1			
Total Produit HT			Montant net HT pour 2025		
16 710,60			16 710,60		

Article 3 - Durée :

La présente location est consentie pour une durée commençant à courir de la mise à disposition du matériel par le loueur, et jusqu'au 31 Janvier 2029.

Article 4 - Loyer :

La présente location est consentie et acceptée moyennant un loyer de 16 710,60 EUR HT.
 Auquel s'ajoutera la TVA au taux en vigueur.

Le locataire se libérera des sommes dues au loueur par le règlement de son choix aux conditions de règlement prévues à réception de facture.

En cas de non règlement des sommes dues dans un délai de trois mois, le loueur adressera la facture de rachat correspondant à la valeur à neuf du matériel, déduction faite d'une vétusté calculée sur la base d'un abattement de 25% par année restante de cette valeur.

Tous les paiements du loyer auront lieu au siège social du Loueur ou en tout autre endroit indiqué par lui au Locataire.

En application du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des Equipements Electriques et Electroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, la société BLACHERE SAS, en tant que producteur de déchets, a adhéré à l'éco-organisme RECYLUM spécialisé dans le recyclage des lampes usagées.

Article 5 – Charges et conditions :

5.1. Délivrance :

Les matériels et leurs accessoires seront livrés au locataire par le transporteur du loueur à l'adresse du siège du locataire ou en tout autre endroit spécifié par écrit au moins quinze jours avant la livraison.

Le locataire s'oblige à en prendre réception à ce même lieu aux date et heure convenues.

Les décors pourront être livrés dans des racks métalliques. Le locataire est encouragé à utiliser ces racks pour le stockage et la manutention des motifs durant toute la période locative. Il s'engage à restituer les décors dans les racks.

Tout rack non restitué, ou restitué endommagé au terme du présent contrat sera facturé à concurrence de 299 euros HT par unité.

Les décors pourront être livrés dans des caisses en bois. Le locataire s'engage à utiliser ces caisses lors de la restitution du matériel. Le cas échéant, une facture d'un montant équivalent à la valeur des caisses sera émise par le loueur.

Le locataire devra signaler au loueur par lettre recommandée avec accusé de réception sous huit jours à compter de la date de la remise, toute anomalie éventuellement constatée. A défaut, le loueur considérera que lesdits matériels sont remis en bon état.

Les opérations d'acheminement sur site, de montage, de réglage et de mise en service du matériel loué sont aux risques et à la charge du locataire. Ce dernier aura la garde du matériel loué dès sa réception et en assumera tous les risques jusqu'à sa restitution au loueur.

5.2. Jouissance :

Le loueur s'oblige à remettre au locataire le matériel et les accessoires ci-dessus désignés en parfait état de fonctionnement. Le loueur demeurera propriétaire exclusif de la chose louée pendant la durée du présent contrat.

Le loueur aura le droit de faire à quiconque toutes significations et d'effectuer toutes démarches, dénonciations ou inscriptions et de faire toutes procédures pour signaler et protéger son droit de propriété sur les biens contractuels à l'égard de tous tiers.

... / ...

Page 6

5.3. Réception :

Concernant la réception du matériel loué, le locataire s'engage à :

- Effectuer un contrôle quantitatif, qualitatif et fonctionnel du matériel reçu. En cas d'écart ou de défectuosité, le locataire alerte immédiatement le service commercial de BLACHERE SAS qui lui indiquera la marche à suivre
- Ne pas faire traîner les décors au sol ni les entrechoquer
- Oter les emballages plastique et carton des guirlandes et rideaux lumineux avec précaution pour éviter tout sectionnement de câble
- Conserver les cartons d'emballage d'origine des fournitures, afin de les utiliser à la restitution. Le cas échéant, à utiliser un mode d'emballage similaire.

5.4. Stockage :

Concernant le stockage du matériel loué, le locataire s'engage à :

- Utiliser les racks pour le stockage des décors lorsqu'ils ont été fournis à la délivrance
- Entreposer les décors sur l'arête et en quinconce pour éviter tout érastement
- Entreposer les guirlandes et rideaux lumineux dans un lieu clos, à l'abri du soleil et de l'humidité, et isolé de tout autre produit
- Eviter les manipulations répétitives des décors
- Utiliser un élément de protection (papier bulle ou autre au choix du locataire), afin d'éviter que les décors hors racks ne soient pas posés à même le sol
- Utiliser les caisses en bois fournies par le loueur pour le stockage des décors en volume
- Porter une attention particulière aux décors en volume ou sans cadre, plus vulnérables.

5.5. Pose :

Concernant la pose du matériel loué, le locataire s'engage à ne pas couper les câbles d'alimentation, mais les enrouler et les attacher proprement sur la structure.

5.6. Dépose :

Concernant la dépose du matériel loué, le locataire s'engage à :

- Ne pas couper les câbles d'alimentation, mais les enrouler et les attacher proprement sur la structure
- Retirer toutes les lampes montées sur douille (hors produits TBT), ainsi que les fixations universelles type FIX01, et les conditionner dans des cartons identifiés
- Enrouler et attacher proprement les guirlandes TBT, et les reconditionner dans les emballages d'origine (ou similaires le cas échéant)
- Démonter les décors en plusieurs éléments
- Laisser les mousquetons sur les décors transversaux
- Prendre les mêmes précautions de manipulation à la dépose que lors de la pose.

5.7. Usage :

Le loueur s'oblige, pendant la durée du présent contrat, à apporter au locataire ainsi qu'au poseur, sur simple demande de ces derniers, tous conseils ou informations nécessaires au fonctionnement ou à l'entretien du matériel loué et ses accessoires.

Il ne pourra, à peine de résiliation du présent contrat à ses torts, en faire un autre usage, ni l'affecter en un autre lieu que celui visé ci-dessus, sauf autorisation expresse et préalable du loueur.

Il s'interdit pendant toute la durée du présent contrat de modifier le matériel loué.

Il s'interdit de céder ledit matériel et ses accessoires, de les sous-louer à tout tiers ou de les donner en gage, sauf autorisation expresse et préalable du loueur.

5.8. Garde, entretien et réparation :

Le locataire est tenu responsable de veiller à la garde et à la conservation du matériel loué et de ses accessoires. Il assumera toutes charges d'entretien et le coût des grosses réparations qui ne relèveraient pas d'un vice ou défaut caché de la chose louée.

Le locataire sera tenu responsable de toute détérioration autre que celle issue d'un usage normal du matériel loué et de ses accessoires et procédera, à ses frais, à toute remise en état.

Il sera tenu de la perte ou la destruction complète du matériel loué ou de ses accessoires non causée par un vice ou défaut caché affectant ledit matériel, même si celle-ci relève d'un cas fortuit ou de force majeure et remboursera, dans cette hypothèse, au loueur le matériel loué pour la valeur du matériel.

Le locataire aura la garde du matériel à partir de sa réception et devra en assumer toute la responsabilité.

Le locataire autorise le loueur à exercer tout contrôle de l'utilisation et de l'entretien de la chose louée au lieu ci-dessus désigné, et s'engage à faciliter la tâche de toute personne que le loueur pourrait mandater à cet effet.

5.9. Destruction – Vol de matériel :

Le Locataire sera tenu de la perte ou la destruction complète du matériel loué ou de ses accessoires, non causée par un vice ou défaut caché affectant ledit matériel, même si celle-ci relève d'un cas fortuit ou de force majeure et remboursera, dans cette hypothèse, au loueur le matériel loué pour la valeur du matériel.

5.10. Assurance :

Pour toute la durée du présent contrat, le Locataire devra souscrire auprès d'une ou plusieurs compagnies d'assurance notoirement solvable une police d'assurance prévoyant notamment la couverture des événements suivants : vol ; incendie, explosion, foudre, dommages électriques ; tempêtes, grêle et neige ; fumée, choc d'un véhicule terrestre ; chute d'appareils de navigation aérienne et d'engins spatiaux ; dégâts des eaux ; actes de vandalisme et attentats ; catastrophes naturelles.

Ces garanties couvriront le Matériel à concurrence de sa valeur à neuf.

Le Locataire renonce expressément et fera renoncer ses assureurs à tous recours et actions quelconques contre le Loueur du fait des dommages matériels concernant le Matériel.

Par réciprocité, le Loueur renonce expressément et fera renoncer ses assureurs à tous recours et actions quelconques contre le Locataire du fait des dommages matériels concernant le Matériel.

Cette renonciation réciproque est prévue dans les contrats d'assurances souscrits par le Loueur et le Locataire.

5.11. Information des créanciers :

Le locataire s'oblige à informer tous ses créanciers, présents ou futurs, de sa qualité de simple locataire du matériel loué et de ses accessoires, et à leur révéler l'identité du propriétaire, afin qu'aucune action de ceux-ci ne puisse porter préjudice aux intérêts et aux biens du loueur.

5.12. Restitution du matériel loué :

Le locataire devra emballer le matériel et le tenir à disposition du transporteur dans un local accessible en semi-remorque. De même, le locataire devra procéder au chargement dudit matériel sur l'arête et correctement l'arrimer au camion.

Le locataire devra charger les décors en volume dans les caisses d'origine.

A réception, un constat sera fait par le loueur de l'état des matériels après utilisation par le locataire. Si des détériorations sont constatées par rapport à leur état de mise à disposition, et sauf usure normale, les réparations seront à la charge du locataire, qui en devra le règlement dès présentation de la facture par le loueur.

Les frais de démontage et de reprise du matériel loué et de ses accessoires sont à la charge et aux risques exclusifs du locataire.

A défaut de toute restitution à la date convenue, le matériel manquant sera facturé au locataire à la valeur du matériel figurant à l'article 2 des présentes.

Article 6 – Cession de contrat :

Le présent contrat est conclu « intuitu personae » et ne saurait, à titre principal ou accessoire, faire l'objet d'aucune cession ou transmission à titre gratuit ou onéreux de la part du loueur ou du locataire, sauf accord express de l'autre partie.

Article 7 – Clause résolutoire :

En cas d'inexécution par l'une des parties de l'une quelconque de ses obligations dans le cadre des présentes, le présent contrat sera résolu de plein droit, en totalité, sans qu'il y ait lieu à mise en demeure préalable ou à un quelconque recours judiciaire pour faire constater l'acquisition de la présente clause.

En cas de résolution des présentes aux torts du Locataire, celui-ci sera redevable du versement d'une indemnité correspondant à 75 % du prix annuel hors taxes facturé au Locataire au titre des présentes pour l'année pour laquelle le contrat est résolu, à titre de clause pénale.

En cas de résolution des présentes, le Loueur procèdera à la désinstallation du Matériel, sans délai. Le jour de la désinstallation, les parties établiront un état contradictoire de fin de contrat. Le Locataire pourra être redevable à l'égard du Loueur de toutes réparations mises à sa charge au titre des présentes, conformément à ce qui a été dit ci-avant.

Article 8 – Fin de location :

8.1. Reconduction :

Sur demande expresse du locataire, le présent contrat pourra être reconduit pour une période maximale de deux ans. Dans ce cas, un devis sera établi par le loueur.

8.2 Restitution :

Le loueur organise le transport retour des matériels en fin de location. Le Locataire a la charge de la manutention nécessaire à la remise des matériels au transporteur.

Le matériel devra être retourné avant la date indiquée à l'article 3 des présentes, en respectant les conditions du paragraphe 5.12 des présentes.

Article 9 – Litiges – Attribution de compétence :

Les parties soumettent le présent contrat au droit français.

Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation du présent contrat sera de la compétence exclusive du tribunal administratif d'AVIGNON.



Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le 22/09/2025

ID : 013-211300447-20250919-DEC_2025_64-AU

Berger
Levraud

Article 10 – Election de domicile :

Pour l'exécution du présent contrat et de ses suites, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

Fait à APT, le 17/04/25

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

Pour le loueur,
BLACHERE SAS

BLACHERE ILLUMINATION SAS
Zone Industrielle - 84400 APT
Tél: 04 90 74 20 95-Fax: 04 90 74 14 63
SIRET: 343 829 784 00010
Romain ALLAIN-LAUNAY
Directeur Général

Pour le locataire,
MAIRIE DE GRANS

Le Maire, Philippe LEANDRI

Lu et approuvé

Dûment habilité par décision n° 2025/64
du 19/09/2025



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LOCATION - IDENTIFIANT

DU 01/01/2023 à 05/08/2025

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le 22/09/2025

Berger
Levavult

ID : 013-211300447-20250919-DEC_2025_64-AU

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales (« les CGVL ») constituent le socle de la relation commerciale entre les parties. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société BLACHERE ILLUMINATION, SAS au capital de 2.010.000 €, dont le siège social est Allée des Bourguignons - Zone Industrielle, 84400 Apt, R.C.S. AVIGNON 343 829 784 (« BLACHERE ILLUMINATION ») vend ou loue aux clients professionnels qui lui en font la demande (« le Client »), les biens définis dans ses prospectus et catalogues (« les Illuminations »).

Ces CGVL ont été mises à disposition du Client préalablement à tout accord sur la vente et/ou la location des Illuminations conformément à la législation en vigueur et s'appliquent de plein droit, sans restriction ni réserve, à toutes les ventes et locations conclues par BLACHERE ILLUMINATION auprès du Client, quels que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat ou ses propres conditions générales de location.

Conformément à la réglementation en vigueur, BLACHERE ILLUMINATION se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes conditions générales, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions particulières.

Les renseignements figurants sur les catalogues, prospectus et tarifs de BLACHERE ILLUMINATION sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Ces modifications ne s'appliqueront pas aux ventes conclues antérieurement et aux locations en cours.

Toute commande d'Illuminations auprès de BLACHERE ILLUMINATION implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes CGVL.

Les présentes CGVL annulent et remplacent toutes CGVL antérieures.

ARTICLE 2 – Commande

2.1. Location - La Location est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par BLACHERE ILLUMINATION. La location d'Illuminations fait l'objet d'un accord contractuel entre les parties soit par écrit soit par échanges électroniques soit par télexcopie, désignant notamment les Illuminations louées, la durée, le prix, les conditions de règlement. La location est régie par les stipulations contractuellement arrêtées par les parties et par les présentes CGVL pour les stipulations non contradictoires.

2.2. Vente - La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par BLACHERE ILLUMINATION. La vente d'Illuminations fait l'objet d'un accord contractuel entre les parties soit par écrit soit par courriel soit par télexcopie désignant notamment les Illuminations vendues, le prix, les conditions de règlement. La vente est régie par les stipulations contractuellement arrêtées par les parties et par les présentes CGVL pour les stipulations non contradictoires.

2.3. Dispositions communes à la location et à la vente

L'acceptation de la commande par BLACHERE ILLUMINATION résulte de l'établissement et de l'envoi de la facture. Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités de BLACHERE ILLUMINATION, et à sa seule discrétion.

2.4. Produits spécifiquement conçus sur instructions du client

Lorsque la vente concerne des produits spécialement fabriqués par Blacheré Illumination pour le Client selon ses instructions et spécifications, celui-ci garantit la conformité desdits produits aux droits et intérêts des tiers (tels que droits de propriété intellectuelle, droits de la personnalité ou réglementation spécifique) et relèvera Blacheré Illumination de toute action ou réclamation engagée à son encontre sur le fondement desdits droits.

ARTICLE 3 - Livraison

3.1. Livraison en France métropolitaine

3.1.1. A l'exception des ventes d'Illuminations « en 3D » ou des locations, les Illuminations sont livrables : - en port dû, dans les entrepôts du Client, pour les commandes dont le montant est inférieur ou égal à 800 € HT. Le montant des frais de livraison sera fonction du département dans lequel seront livrés les biens commandés ; - franco de port et d'emballage, dans les entrepôts du Client, pour les commandes dont le montant est supérieur à 800 € HT.

3.1.2. Pour les ventes d'Illuminations « en 3D » ou les locations, les Illuminations sont livrables aux entrepôts du Client, à sa charge.

3.2. Livraisons hors France métropolitaine - Les Illuminations seront livrables EX WORKS dans les entrepôts de BLACHERE ILLUMINATION.

3.3. Les Illuminations seront livrées dans les délais mentionnés lors de la commande. Ces délais ne constituent pas des délais de rigueur et BLACHERE ILLUMINATION ne peut voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client à ce titre. Le Client ne pourra ni annuler la commande, ni refuser la marchandise, ni réclamer des dommages et intérêts, en cas de retard de livraison. BLACHERE ILLUMINATION informera le Client, dans les meilleurs délais, de tout retard dans la livraison.

BLACHERE ILLUMINATION peut procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

La livraison dans les délais ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations envers la société BLACHERE ILLUMINATION, quelque en soit la cause.

ARTICLE 4 - Réception de la livraison

Le Client devra réceptionner les Illuminations au jour de la livraison. A défaut, BLACHERE ILLUMINATION pourra résoudre de plein droit le contrat, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, le Client assumant alors les frais et risques liés au retour des Illuminations dans les entrepôts de BLACHERE ILLUMINATION.

Le jour de la livraison, le Client vérifie la conformité des Illuminations livrées avec celles commandées et l'absence de vice apparent. Les réclamations concernant la non-conformité apparente des biens livrés sont prises en compte uniquement avant leur montage. Si aucune réclamation n'est formulée par écrit par le Client le jour de la livraison, les Illuminations sont réputées réceptionnées conformes en quantité et en qualité et ne pourront plus être reprises ou échangées. Aucune réclamation ne pourra valablement être acceptée en cas de non-respect par le Client de ces formalités.

En cas de vice apparent ou de non-conformité à la commande au jour de la livraison, BLACHERE ILLUMINATION s'oblige à remplacer les Illuminations livrées par des Illuminations identiques. Les frais occasionnés par la reprise et la livraison des nouvelles Illuminations sont, dans ce cas, à la charge exclusive de BLACHERE ILLUMINATION.

Les dimensions, les nuances de couleur, l'aspect, la structure, le poids de certains matériaux peuvent être soumis à des variations inhérentes à leur fabrication ou à leur nature, entrant dans les tolérances d'usage. Les illustrations ou les échantillons figurant sur les documents commerciaux n'ont pas de valeur contractuelle.

ARTICLE 5 - Vente des Illuminations - Transfert de propriété et transfert des risques

5.1. Les produits sont vendus sous réserve de propriété.

Le transfert de propriété des Illuminations, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix (en principal et intérêts, le cas échéant, taxes incluses) par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdites Illuminations. En cas de défaut de paiement à son échéance, BLACHERE ILLUMINATION pourra revendiquer les produits et résilier la vente.

Le Client s'engage jusqu'à complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate des produits par BLACHERE ILLUMINATION, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, ni à les revendre ou les mettre en gage.

5.2. Le transfert au Client des risques de perte et de détérioration des Illuminations sera réalisé dès leur départ des entrepôts de BLACHERE ILLUMINATION. Le Client s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les Illuminations, au profit de BLACHERE ILLUMINATION, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à cette dernière sur simple demande. A défaut, BLACHERE ILLUMINATION sera en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

ARTICLE 6 – Tarifs

Les Illuminations sont vendues ou louées aux tarifs figurant sur la grille tarifaire de BLACHERE ILLUMINATION en vigueur à la date de la passation de la commande. Ces tarifs sont nets et HT, écocontribution comprise, départ usine. Une facture est établie par BLACHERE ILLUMINATION et remise au Client.

Les éventuelles réductions de prix figurent sur la facture.

ARTICLE 7 – Conditions de règlement

Sauf conditions de règlement particulièrement convenues contractuellement entre les parties, le prix est payable en totalité, en un seul versement, à 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture, par chèque bancaire ou virement sur le compte bancaire de BLACHERE ILLUMINATION dont les coordonnées figurent sur la facture. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée immédiatement. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif, par BLACHERE ILLUMINATION, des sommes dues.

Aucun paiement ne pourra intervenir par compensation de créances réciproques. Tout paiement qui est fait à BLACHERE ILLUMINATION s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

ARTICLE 8 - Retard de paiement - Pénalités

En cas de retard de paiement par le Client à droit, acquises à BLACHERE ILLUMINATION, au-delà de la date de paiement préalable. Elles seront déterminées par un taux égal au taux d'intérêt appliqué au plus récent, majoré de 10 points de pourcentage, et au moins d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable, par le Client, BLACHERE ILLUMINATION se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

ARTICLE 9 – Responsabilité – Garantie

9.1. Les Illuminations sont conformes à la normalisation et à la réglementation applicable. Le Client est seul responsable du choix des Illuminations, de leur conservation et/ou utilisation. Il est tenu de respecter les prescriptions techniques et les recommandations de sécurité. BLACHERE ILLUMINATION ne pourra être tenue pour responsable, dans la limite des dispositions légales, des éventuelles conséquences dommageables auxquelles serait confronté le Client à l'égard de l'installation des Illuminations. La responsabilité de BLACHERE ILLUMINATION est engagée uniquement à l'égard de la conformité des Illuminations à la normalisation et à la réglementation française, à l'exclusion des dégâts, blessures ou pertes de revenus provenant de leur utilisation. Par conséquent, BLACHERE ILLUMINATION ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour tout dommage causé aux biens et/ou aux personnes dans le cadre de l'utilisation des Illuminations par le Client. Le Client restera seul responsable des conséquences liées à l'utilisation des Illuminations, sans recours possible contre BLACHERE ILLUMINATION. Le Client devra souscrire toutes assurances utiles à cette fin, les polices d'assurance devant prévoir l'absence de recours des assureurs contre BLACHERE ILLUMINATION et ses assureurs.

9.2. Les Illuminations vendues bénéficient d'une garantie contractuelle d'une durée de deux ans, à compter de la date de leur réception, couvrant la défectuosité d'une pièce ou de l'illumination, hors pièces d'usure (lampes, lucioles), ainsi que tout vice caché rendant l'illumination impropre à son utilisation.

La garantie forme un tout indissociable avec l'illumination vendue. L'illumination ne peut être vendue ou revendue altérée, transformée ou modifiée.

Cette garantie est limitée à la réparation ou l'échange de la pièce défectueuse ou de l'illumination, hors pièces d'usure. Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, utilisation non conforme, non-respect des prescriptions techniques (DUT), non-respect des recommandations du fabricant, non-respect des prescriptions et recommandations dans le cadre de l'installation, casse, choc, chute, transformation, négligence ou défaut d'entretien ou de surveillance de la part du Client, comme en cas d'usure normale des Illuminations ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer BLACHERE ILLUMINATION, par écrit, de l'existence de la défectuosité dans un délai maximum de 48 heures après la livraison.

BLACHERE ILLUMINATION remplacera ou fera réparer l'illumination ou les pièces sous garantie jugées défectueuses. Les frais de désinstallation, réinstallation, de retour à BLACHERE ILLUMINATION de la pièce/de l'illumination sont à la charge du Client. En tout état de cause, la responsabilité de BLACHERE ILLUMINATION sera limitée au montant de la commande, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature qu'elle soit et notamment à l'exclusion de l'indemnisation de tout préjudice qui serait la conséquence directe ou indirecte de la défectuosité de la pièce/de l'illumination livrée.

Le remplacement de l'illumination ou de la pièce défectueuse n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

ARTICLE 10 – Propriété intellectuelle

10.1 - BLACHERE ILLUMINATION conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Illuminations, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

10.2. Lorsque la vente concerne des produits spécialement fabriqués par Blacheré Illumination selon les instructions et spécifications du Client, celui-ci garantit à Blacheré Illumination qu'il dispose des droits nécessaires et accorde à Blacheré Illumination, en tant que de besoin, les autorisations nécessaires pour exécuter la commande.

ARTICLE 11 - Force majeure

BLACHERE ILLUMINATION ne pourra être tenue pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes CGVL, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil ou d'une cause qui lui est étrangère ou qui est indépendante de sa volonté, même si la cause n'a pas le caractère de force majeure (tel que malaise, mais sans que cette liste soit limitative, le cas de grève, lockout, émeute, guerre, acte de terrorisme, incendie, catastrophe naturelle, accident, embargo, réquisition, nationalisation, mesures législatives ou réglementaires promulguées par les autorités gouvernementales).

ARTICLE 12 – Imprévision

Les présentes CGVL excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1196 du Code civil pour toutes les opérations de vente et de location des Illuminations.

ARTICLE 13 – Résiliation

13.1. En cas de résiliation de la vente ou de la location par le Client préalablement à la livraison, pour quelque raison que ce soit, hors le cas de la force majeure, le Client sera redevable à BLACHERE ILLUMINATION d'une somme correspondant à 75 % du prix total HT de la commande ou de la location, à titre de dommages et intérêts, sans préjudice de toute autre action que BLACHERE ILLUMINATION sera en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

13.2. En cas de non-respect par le Client de l'une quelconque des obligations mises à sa charge, et notamment en cas de retard de paiement, BLACHERE ILLUMINATION se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses obligations ou de resoudre, si bon lui semble, de plein droit, le contrat, CINQ jours après une mise en demeure restée sans effet, notifiée par lettre recommandée avec demande d'avise de réception ou tout autre extrajudiciaire. Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

13.3. Le contrat pourra être résolu de plein droit, si bon semble à BLACHERE ILLUMINATION, sans mise en demeure préalable, dans le cas où le Client ne serait pas présent le jour de la livraison des Illuminations, rendant ainsi impossible toute réception.

13.4. En cas de résiliation du contrat aux torts du Client, ce dernier sera redevable à l'encontre de BLACHERE ILLUMINATION du versement à BLACHERE ILLUMINATION d'une somme correspondant à 75 % du prix total HT de la commande ou de la location, à titre de dommages et intérêts, sans préjudice de toute autre action que BLACHERE ILLUMINATION serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

ARTICLE 14 - Assurances

BLACHERE ILLUMINATION a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable une police d'assurance responsabilité professionnelle couvrant son activité sur le territoire national. L'attestation d'assurance correspondante est mise à disposition sur simple demande du Client dans les cas visés par la loi.

ARTICLE 15 – Nullité d'une clause des CGVL

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGVL était annulée, cette nullité n'entrerait pas la nullité des autres dispositions des présentes CGVL qui demeureront en vigueur entre les parties.

ARTICLE 16- Attribution de juridiction - Droit applicable - Langue du contrat

16.1. Tout différent relatif à l'interprétation et à l'exécution de présentes CGVL, et les opérations qui en découlent, seront de la compétence exclusive des tribunaux compétents du lieu du siège social de BLACHERE ILLUMINATION.

16.2. Les présentes CGVL et les opérations qui en découlent, sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 17 – Données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de BLACHERE ILLUMINATION chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes, notamment.

Le traitement des informations ainsi communiquées répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilise assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modificalion, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé par l'envoi d'un courrier recommandé au siège social de BLACHERE ILLUMINATION.

Conditions Générales de Vente et de Location en vigueur au 1er février 2020.

Ces Conditions Générales ne s'appliquent pas aux ventes en lignes.

Instructions de sécurité lors de l'installation et du démontage :



INSTRUCTIONS DE MONTAGE - KNOTDECOR - Juin 2020

Le personnel en charge de l'installation doit OBLIGATOIREMENT :

- Posséder une habilitation électricienne dans le cas d'un travail en hauteur.
- Posséder une autorisation de conduire en adéquation avec le type de nacelle ou plateforme élévatrice utilisées, dans le cas d'un travail en hauteur.
- Porter les équipements de Protection Individuelle suivants : casque, gants, baudrier, chausure de sécurité et un vêtement à haute visibilité de classe II (chausole et gilet) ou III (combinaison, veste et pantalon) conforme aux spécifications de la norme NF EN 471.
- Pour le travail en hauteur, il est recommandé d'utiliser une plateforme individuelle rotante pour les faibles hauteurs ou une nacelle / plateforme élévatrice pour les grandes hauteurs.

Concernant le travail en hauteur, il est interdit :

- D'utiliser des échelles, escabeaux ou marchepieds comme poste de travail. Il ne peut y être dérogé qu'en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est stable et qu'il s'agit de travaux pour lesquels un poste de travail n'est pas nécessaire.
- De recourir aux techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes ou de tiges pour la construction d'un poste de travail. Il ne peut y être dérogé qu'en cas d'impossibilité technique de faire appel à des équipements assurant la sécurité et la protection collective des travailleurs.
- De réaliser des travaux, quel que soit l'installation ou l'équipement, lorsque les conditions météorologiques (vent important, tempête...) ou les conditions liées à l'environnement du poste de travail sont susceptibles de compromettre la sécurité et la santé des travailleurs.

Concernant les risques liés à la circulation routière :
La signalisation doit en outre répondre aux obligations imposées par la réglementation, et être disposée le long de la voie de manière à prévenir l'automobiliste en amont du danger, par la mise en place d'une signalisation adaptée.

Consignes de Stockage

La durée de vie du matériel est généralement influencée par la qualité du démarlage et du stockage, celui-ci n'est effectué de sorte à préserver le matériel de toute contrainte mécanique. Les lampes ne sont pas remplaçables. La source lumineuse n'est pas remplaçable. lorsque la source lumineuse atteint sa fin de vie, le luminaire entier doit être remplacé.

Si la guirlande est équipée de lampes remplaçables, ne pas enlever ou insérer les lampes lorsque la guirlande est reliée à l'alimentation. S'assurer que toutes les douilles sont munies de leur lampe et leur joint d'étanchéité. Remplacez immédiatement les lampes hors d'usage par des lampes du même type que celles fournies ou d'un type préconisé par le fabricant (voir étiquette signalétique sur le câble).

Si le câble extérieur souple de ce luminaire est endommagé, il doit être remplacé par un câble spécial provenant exclusivement du fabricant ou de son service de maintenance.

Fin de vie des produits en France

Grâce à notre partenariat avec Ecosystem, l'eco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des lampes usagées, air si que DÉEE. Vous pouvez confier gratuitement vos décos et guirlandes en fin de vie, dans un centre Ecosystem agréé, près de votre ville.

Mandatory safety measures during installation and disassembly:

Staffin charge of the installation MUST:

- Possess an electrical authorisation appropriate to the operations to be carried out.
- Possess a driving authorisation appropriate to the kind of mobile elevating work platform used, in the case of work at heights.
- Wear the following Personal Protective Equipment (helmet, gloves, harness, safety shoes and class III (safety jacket) or class II (working suit, jacket and trousers) high-visibility garments complying with the specifications of the NF EN 471 standard.
- For working at height, it is recommended to use an individual rolling platform for low heights or an aerial work platform for high heights.

Regarding working at height, it is forbidden:

- If the risk assessment has established that the risk is low and that this is short-term and non-repetitive work.
- To use ladders, stepladders and steps as work platforms. Exceptions may only be made if it is technically impossible to use equipment that ensures the collective protection of workers, or jeopardise the safety and health of workers.
- To carry out work, regardless of the installation or equipment, when weather conditions (strong wind, storm, etc.) or conditions relating to the workstation environment are likely to jeopardise the safety and health of workers.

Regarding risks related to road traffic:

Signage that complies with the obligations required by regulation must be placed along the road in such a way as to warn approaching motorists of the hazard.

Storage instructions:

The lifespan of the material is greatly influenced by the quality of the disassembly and storage, which must be carried out in such a way as to preserve the material from any mechanical stress. The motif must be stored on its edge, resting on the metal frame, protected from the sun and humidity, in a dry and ventilated room (in order to avoid corrosion and oxidation of the electrical contacts), after dismantling the lamps (risk of damage and cutting). An inventory of the material must be made before installation, in order to avoid reinstalling damaged lamps and to facilitate the identification of renewal needs.

After sale service

If one or more elements of the motif are defective, immediately replace them. To do this, check with the manufacturer or their maintenance department if the replacement elements exist. If this is not the case, the motif must be discarded.

The lamps are not replaceable. A light source of this motif is not replaceable. When the light source reaches its end of life, the entire motif must be replaced.

If the motif is fitted with replaceable lamps, do not remove or insert the lamps when the motif is connected to the power supply. Make sure that all the sockets are fitted with their lamp and their basket, immediately replace out of use lamps with lamps of the same type as those supplied or of a type recommended by the manufacturer (see identification label on the decor).

If the flexible outer cable of the garland is damaged, it must be replaced by a specially adapt cable from the manufacturer or after sales service only.

Treatment of the product at the end of use

You must comply with the regulations applicable in your country, concerning the treatment of waste lighting

CE



Le symbole CE apposé sur le produit ou son emballage indique que ce produit ne doit pas être mis sur le marché sans l'accord de l'Union Européenne. Il indique que le fabricant ou distributeur, En Assemblant cette ou ces produits sur le marché, il assume une responsabilité envers les conséquences réglementaires éventuelles pour l'environnement et la santé humaine. Le recyclage des matériaux aidera à sauvegarder les ressources naturelles.

Blachere illumination vous remercie pour l'acquisition de ce motif.

Avant utilisation, lire attentivement la notice fournie avec le décor :

- Ce décor est à usage professionnel uniquement
- Avant utilisation, vérifier que le décor n'est pas endommagé. Si le décor est endommagé, ne pas l'utiliser ;
- Ne pas interconnecter des parties de ce décor avec des parties d'un autre fabricant.
- Si des lampes sont cassées ou endommagées, ne pas utiliser le décor ni le mettre sous tension, mais l'éliminer dans le respect de l'environnement.
- Ce décor doit être installé suivant les normes françaises en vigueur NF C17-200 et NF C17-202.
- Si le motif est à la portée de main du public, il doit être raccordé à un réseau électrique protégé par un disjoncteur différentiel 30mA correctement calibré, à l'arrimage manuel.
- En usage extérieur, cette guirlande doit être raccordée à une prise de courant protégée contre les projections d'eau (IPx4).

Etapes d'installation :

Ne pas relier le décor à l'alimentation lorsqu'il est dans son emballage.

- 1 - Avant l'installation, effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent. (A réception ou en atelier)
- 2 - Installer le décor suivant les indications au verso. Ne pas travailler ou installer sous-tension.
- 3 - Détourner le câble d'alimentation et le raccorder au réseau électrique hors tension.
- 4 - Effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent.

Mounting Instructions

230V~50Hz – IP55 (indicated on the nameplate)



This symbol, affixed to the product or its packaging, indicates that the product must not be processed with household waste. It must be brought to a electric and electronic waste collection point for recycling and disposal. By ensuring the appropriate disposal of this product you also help in preventing potentially negative consequences for the environment and human health. The recycling of materials helps to preserve our natural resources.

Blachere illumination thank you for purchasing this decoration.

Before use, carefully read the instructions :

- This decoration is for professional use only
- Before use, check for any damage on the motif.
- Do not connect parts of this motif with parts of a motif from another manufacturer.
- In case bulbs are broken or damaged, do not use or plug the garland in, but dispose of it in an appropriate manner.
- The installation must comply with french standards: NF C17-200 and C17-202.
- If the decoration is within reach of the public, it must be connected to an electrical network properly calibrated 30mA differential circuit breaker with manual reset.
- When using this product outdoor, ensure that the electrical circuit and associated sockets are compliant with the relevant IP rating (IPx4).

Assembly steps:

- Do not connect the garland to the power supply when packed.
- 1 – Before installation, perform a live functional test to ensure that all the elements are working.
 - 2 – Install the decoration as per the instructions on the reverse.
 - 3 – Unwind the power cable and connect it to the unpowered electrical system.
 - 4 – Carry out a live functional test to ensure that all of the elements are working.

CE



Le symbole CE apposé sur la plaque signalétique du motif

Blachere illumination vous remercie pour l'acquisition de ce motif.

Avant utilisation, lire attentivement la notice fournie avec le décor :

- Ce décor est à usage professionnel uniquement
- Avant utilisation, vérifier que le décor n'est pas endommagé. Si le décor est endommagé, ne pas l'utiliser ;
- Ne pas interconnecter des parties de ce décor avec des parties d'un autre fabricant.
- Si des lampes sont cassées ou endommagées, ne pas utiliser le décor ni le mettre sous tension, mais l'éliminer dans le respect de l'environnement.
- Ce décor doit être installé suivant les normes françaises en vigueur NF C17-200 et NF C17-202.
- Si le motif est à la portée de main du public, il doit être raccordé à un réseau électrique protégé par un disjoncteur différentiel 30mA correctement calibré, à l'arrimage manuel.
- En usage extérieur, cette guirlande doit être raccordée à une prise de courant protégée contre les projections d'eau (IPx4).

Etapes d'installation :

Ne pas relier le décor à l'alimentation lorsqu'il est dans son emballage.

- 1 - Avant l'installation, effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent. (A réception ou en atelier)
- 2 - Installer le décor suivant les indications au verso. Ne pas travailler ou installer sous-tension.
- 3 - Détourner le câble d'alimentation et le raccorder au réseau électrique hors tension.
- 4 - Effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent.

Mounting Instructions

230V~50Hz – IP55 (indicated on the nameplate)



This symbol, affixed to the product or its packaging, indicates that the product must not be processed with household waste. It must be brought to a electric and electronic waste collection point for recycling and disposal. By ensuring the appropriate disposal of this product you also help in preventing potentially negative consequences for the environment and human health. The recycling of materials helps to preserve our natural resources.

Blachere illumination thank you for purchasing this decoration.

Before use, carefully read the instructions :

- This decoration is for professional use only
- Before use, check for any damage on the motif.
- Do not connect parts of this motif with parts of a motif from another manufacturer.
- In case bulbs are broken or damaged, do not use or plug the garland in, but dispose of it in an appropriate manner.
- The installation must comply with french standards: NF C17-200 and C17-202.
- If the decoration is within reach of the public, it must be connected to an electrical network properly calibrated 30mA differential circuit breaker with manual reset.
- When using this product outdoor, ensure that the electrical circuit and associated sockets are compliant with the relevant IP rating (IPx4).

Assembly steps:

- Do not connect the garland to the power supply when packed.
- 1 – Before installation, perform a live functional test to ensure that all the elements are working.
 - 2 – Install the decoration as per the instructions on the reverse.
 - 3 – Unwind the power cable and connect it to the unpowered electrical system.
 - 4 – Carry out a live functional test to ensure that all of the elements are working.

CE



Le symbole CE apposé sur la plaque signalétique du motif

Blachere illumination vous remercie pour l'acquisition de ce motif.

Avant utilisation, lire attentivement la notice fournie avec le décor :

- Ce décor est à usage professionnel uniquement
- Avant utilisation, vérifier que le décor n'est pas endommagé. Si le décor est endommagé, ne pas l'utiliser ;
- Ne pas interconnecter des parties de ce décor avec des parties d'un autre fabricant.
- Si des lampes sont cassées ou endommagées, ne pas utiliser le décor ni le mettre sous tension, mais l'éliminer dans le respect de l'environnement.
- Ce décor doit être installé suivant les normes françaises en vigueur NF C17-200 et NF C17-202.
- Si le motif est à la portée de main du public, il doit être raccordé à un réseau électrique protégé par un disjoncteur différentiel 30mA correctement calibré, à l'arrimage manuel.
- En usage extérieur, cette guirlande doit être raccordée à une prise de courant protégée contre les projections d'eau (IPx4).

Etapes d'installation :

Ne pas relier le décor à l'alimentation lorsqu'il est dans son emballage.

- 1 - Avant l'installation, effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent. (A réception ou en atelier)
- 2 - Installer le décor suivant les indications au verso. Ne pas travailler ou installer sous-tension.
- 3 - Détourner le câble d'alimentation et le raccorder au réseau électrique hors tension.
- 4 - Effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent.

Mounting Instructions

230V~50Hz – IP55 (indicated on the nameplate)



This symbol, affixed to the product or its packaging, indicates that the product must not be processed with household waste. It must be brought to a electric and electronic waste collection point for recycling and disposal. By ensuring the appropriate disposal of this product you also help in preventing potentially negative consequences for the environment and human health. The recycling of materials helps to preserve our natural resources.

Blachere illumination thank you for purchasing this decoration.

Before use, carefully read the instructions :

- This decoration is for professional use only
- Before use, check for any damage on the motif.
- Do not connect parts of this motif with parts of a motif from another manufacturer.
- In case bulbs are broken or damaged, do not use or plug the garland in, but dispose of it in an appropriate manner.
- The installation must comply with french standards: NF C17-200 and C17-202.
- If the decoration is within reach of the public, it must be connected to an electrical network properly calibrated 30mA differential circuit breaker with manual reset.
- When using this product outdoor, ensure that the electrical circuit and associated sockets are compliant with the relevant IP rating (IPx4).

Assembly steps:

- Do not connect the garland to the power supply when packed.
- 1 – Before installation, perform a live functional test to ensure that all the elements are working.
 - 2 – Install the decoration as per the instructions on the reverse.
 - 3 – Unwind the power cable and connect it to the unpowered electrical system.
 - 4 – Carry out a live functional test to ensure that all of the elements are working.

CE



Le symbole CE apposé sur la plaque signalétique du motif

Blachere illumination vous remercie pour l'acquisition de ce motif.

Avant utilisation, lire attentivement la notice fournie avec le décor :

- Ce décor est à usage professionnel uniquement
- Avant utilisation, vérifier que le décor n'est pas endommagé. Si le décor est endommagé, ne pas l'utiliser ;
- Ne pas interconnecter des parties de ce décor avec des parties d'un autre fabricant.
- Si des lampes sont cassées ou endommagées, ne pas utiliser le décor ni le mettre sous tension, mais l'éliminer dans le respect de l'environnement.
- Ce décor doit être installé suivant les normes françaises en vigueur NF C17-200 et NF C17-202.
- Si le motif est à la portée de main du public, il doit être raccordé à un réseau électrique protégé par un disjoncteur différentiel 30mA correctement calibré, à l'arrimage manuel.
- En usage extérieur, cette guirlande doit être raccordée à une prise de courant protégée contre les projections d'eau (IPx4).

Etapes d'installation :

Ne pas relier le décor à l'alimentation lorsqu'il est dans son emballage.

- 1 - Avant l'installation, effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent. (A réception ou en atelier)
- 2 - Installer le décor suivant les indications au verso. Ne pas travailler ou installer sous-tension.
- 3 - Détourner le câble d'alimentation et le raccorder au réseau électrique hors tension.
- 4 - Effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent.

Mounting Instructions

230V~50Hz – IP55 (indicated on the nameplate)



This symbol, affixed to the product or its packaging, indicates that the product must not be processed with household waste. It must be brought to a electric and electronic waste collection point for recycling and disposal. By ensuring the appropriate disposal of this product you also help in preventing potentially negative consequences for the environment and human health. The recycling of materials helps to preserve our natural resources.

Blachere illumination thank you for purchasing this decoration.

Before use, carefully read the instructions :

- This decoration is for professional use only
- Before use, check for any damage on the motif.
- Do not connect parts of this motif with parts of a motif from another manufacturer.
- In case bulbs are broken or damaged, do not use or plug the garland in, but dispose of it in an appropriate manner.
- The installation must comply with french standards: NF C17-200 and C17-202.
- If the decoration is within reach of the public, it must be connected to an electrical network properly calibrated 30mA differential circuit breaker with manual reset.
- When using this product outdoor, ensure that the electrical circuit and associated sockets are compliant with the relevant IP rating (IPx4).

Assembly steps:

- Do not connect the garland to the power supply when packed.
- 1 – Before installation, perform a live functional test to ensure that all the elements are working.
 - 2 – Install the decoration as per the instructions on the reverse.
 - 3 – Unwind the power cable and connect it to the unpowered electrical system.
 - 4 – Carry out a live functional test to ensure that all of the elements are working.

CE



Le symbole CE apposé sur la plaque signalétique du motif

Blachere illumination vous remercie pour l'acquisition de ce motif.

Avant utilisation, lire attentivement la notice fournie avec le décor :

- Ce décor est à usage professionnel uniquement
- Avant utilisation, vérifier que le décor n'est pas endommagé. Si le décor est endommagé, ne pas l'utiliser ;
- Ne pas interconnecter des parties de ce décor avec des parties d'un autre fabricant.
- Si des lampes sont cassées ou endommagées, ne pas utiliser le décor ni le mettre sous tension, mais l'éliminer dans le respect de l'environnement.
- Ce décor doit être installé suivant les normes françaises en vigueur NF C17-200 et NF C17-202.
- Si le motif est à la portée de main du public, il doit être raccordé à un réseau électrique protégé par un disjoncteur différentiel 30mA correctement calibré, à l'arrimage manuel.
- En usage extérieur, cette guirlande doit être raccordée à une prise de courant protégée contre les projections d'eau (IPx4).

Etapes d'installation :

Ne pas relier le décor à l'alimentation lorsqu'il est dans son emballage.

- 1 - Avant l'installation, effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent. (A réception ou en atelier)
- 2 - Installer le décor suivant les indications au verso. Ne pas travailler ou installer sous-tension.
- 3 - Détourner le câble d'alimentation et le raccorder au réseau électrique hors tension.
- 4 - Effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent.

Mounting Instructions

230V~50Hz – IP55 (indicated on the nameplate)



This symbol, affixed to the product or its packaging, indicates that the product must not be processed with household waste. It must be brought to a electric and electronic waste collection point for recycling and disposal. By ensuring the appropriate disposal of this product you also help in preventing potentially negative consequences for the environment and human health. The recycling of materials helps to preserve our natural resources.

Blachere illumination thank you for purchasing this decoration.

Before use, carefully read the instructions :

- This decoration is for professional use only
- Before use, check for any damage on the motif.
- Do not connect parts of this motif with parts of a motif from another manufacturer.
- In case bulbs are broken or damaged, do not use or plug the garland in, but dispose of it in an appropriate manner.
- The installation must comply with french standards: NF C17-200 and C17-202.
- If the decoration is within reach of the public, it must be connected to an electrical network properly calibrated 30mA differential circuit breaker with manual reset.
- When using this product outdoor, ensure that the electrical circuit and associated sockets are compliant with the relevant IP rating (IPx4).

Assembly steps:

- Do not connect the garland to the power supply when packed.
- 1 – Before installation, perform a live functional test to ensure that all the elements are working.
 - 2 – Install the decoration as per the instructions on the reverse.
 - 3 – Unwind the power cable and connect it to the unpowered electrical system.
 - 4 – Carry out a live functional test to ensure that all of the elements are working.

CE



Le symbole CE apposé sur la plaque signalétique du motif

Blachere illumination vous remercie pour l'acquisition de ce motif.

Avant utilisation, lire attentivement la notice fournie avec le décor :

- Ce décor est à usage professionnel uniquement
- Avant utilisation, vérifier que le décor n'est pas endommagé. Si le décor est endommagé, ne pas l'utiliser ;
- Ne pas interconnecter des parties de ce décor avec des parties d'un autre fabricant.
- Si des lampes sont cassées ou endommagées, ne pas utiliser le décor ni le mettre sous tension, mais l'éliminer dans le respect de l'environnement.
- Ce décor doit être installé suivant les normes françaises en vigueur NF C17-200 et NF C17-202.
- Si le motif est à la portée de main du public, il doit être raccordé à un réseau électrique protégé par un disjoncteur différentiel 30mA correctement calibré, à l'arrimage manuel.
- En usage extérieur, cette guirlande doit être raccordée à une prise de courant protégée contre les projections d'eau (IPx4).

Etapes d'installation :

Ne pas relier le décor à l'alimentation lorsqu'il est dans son emballage.

- 1 - Avant l'installation, effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent. (A réception ou en atelier)
- 2 - Installer le décor suivant les indications au verso. Ne pas travailler ou installer sous-tension.
- 3 - Détourner le câble d'alimentation et le raccorder au réseau électrique hors tension.
- 4 - Effectuer un test fonctionnel sous tension pour s'assurer que 100 % des éléments fonctionnent.

Mounting Instructions

230V~50Hz – IP55 (indicated on the nameplate)



This symbol, affixed to the product or its packaging, indicates that the product must not be processed with household waste. It must be brought to a electric and electronic waste collection point for recycling and disposal. By ensuring the appropriate disposal of this product you also help in preventing potentially negative consequences for the environment and human health. The recycling of materials helps to preserve our natural resources.

Blachere illumination thank you for purchasing this decoration.

Before use, carefully read the instructions :

- This decoration is for professional use only
- Before use, check for any damage on the motif.
- Do not connect parts of this motif with parts of a motif from another manufacturer.
- In case bulbs are broken or damaged, do not use or plug the garland in, but dispose of it in an appropriate manner.
- The installation must comply with french standards: NF C17-200 and C17-202.
- If the decoration is within reach of the public, it must be connected to an electrical network properly calibrated 30mA differential circuit breaker with manual reset.
- When using this product outdoor, ensure that the electrical circuit and associated sockets are compliant with the relevant IP rating (IPx4).

Assembly steps:

- Do not connect the garland to the power supply when packed.
- 1 – Before installation, perform a live functional test to ensure that all the elements are working.
 - 2 – Install the decoration as per the instructions on the reverse.
 - 3 – Unwind the power cable and connect it to the unpowered electrical system.
 - 4 – Carry out a live functional test to ensure that all of the elements are working.

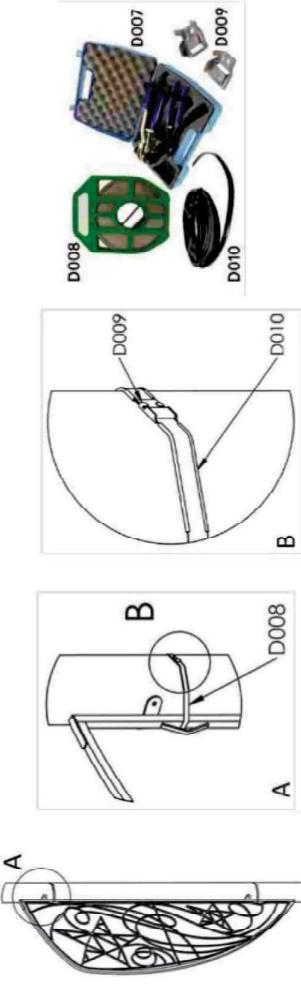
CE



Le symbole CE apposé sur la plaque

Montage décor sur poteau - Pole motif mounting

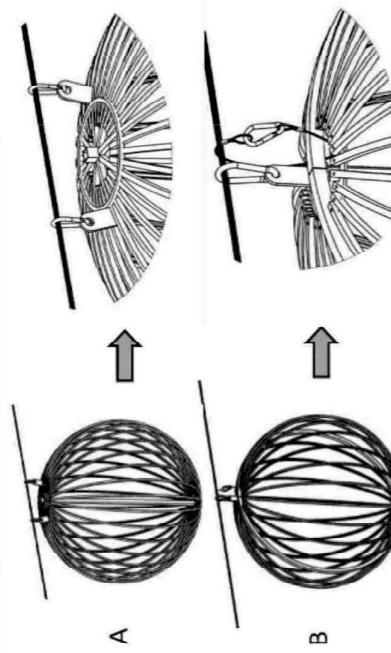
Montage décor transversal - Transversal motif mounting



- Présenter le motif contre le candélabre à hauteur souhaitée.
 - Faire passer le feuillard (réf. D008 non fourni) dans l'encoche prévue du motif pour éviter tout glissement. Voir images A.
 - Protéger le candélabre avec des protections sous le feuillard (réf. D010 non fourni). Voir image B.
 - Assurer le serrage à l'aide d'agrafes (réf. D009 non fourni) et d'une pince à feuillard (réf. D007 non fourni).
 - Renouveler l'opération à chaque passe-feuillard pour assurer une fixation solide du motif.
- En cas de fixation particulière référence FIX@ ou PIX@, se référer aux notices correspondantes.

- Place the motif against the lampost at the desired height.
- Pass a steel tape with a minimum section of $10 \times 0,7 \text{ mm}$ (ref. D008 not supplied) through the notch in the design to prevent sliding. See image A.
- Protect the lampost with protections under the steel tape (ref. D010 not supplied). See image B.
- Tighten with staples (ref. D009 not supplied) and strap pliers (ref. D007 not supplied).
- Repeat the operation at each strapping to ensure a secure fixing of the design.
- In the case of special fixings with references FIX@ or PIX@, refer to the corresponding instructions.

Montage des Suspensions - Suspended motif mounting

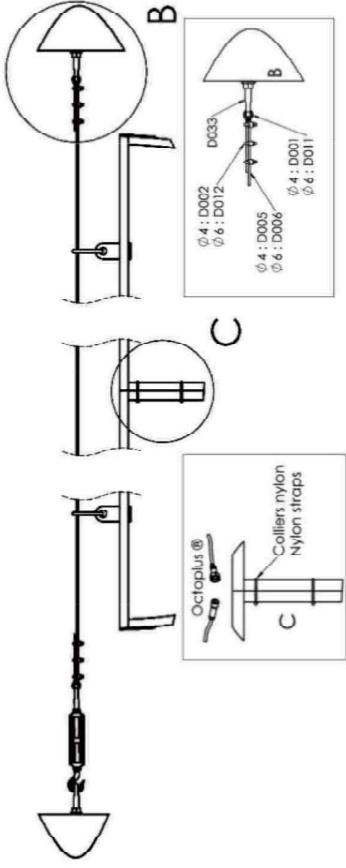


- Suspendre le motif sur le film porteur avec les 2 mousquetons fournis et certifiés par Blachère illumination.
 - Il est **OBLIGATOIRE** que le décor soit suspendu avec **deux points d'accroche**. Voir images A.
- En cas d'un seul point d'accroche, sécuriser le motif avec l'élingue de sécurité fournie réf. D026. Vous devez passer l'élingue sous un profilé de la structure aluminium et au-dessus du filin, pour assurer un second point d'accroche. Voir images B.

Hang the design on the suspension cable using the two karabiners provided and certified by Blachère illumination.

Il est **ESSENTIAL** that the motif is suspended using **two hanging points**. See images A.

In case of a single attachment point, secure the decoration with the supplied safety sling D026. You MUST pass the safety sling under a profile of the aluminium structure and over the cable, to ensure a second point of attachment. See images B.



- Présenter le motif hors de la portée du public et de la circulation automobile (Hauteur minimale **4,50 m** sur les grands axes).
- Installer le filin porteur entre deux points d'accroche fixes et solides, la fixation doit se faire sur un mur avec un point d'accroche présentant la solidité nécessaire (vérification à la charge du client). Voir image B.
- Ensuite suspendre le motif sur le filin porteur à l'aide des mousquetons fournis et certifiés par Blachère illumination. Pour les motifs en deux éléments de grandes dimensions, suspendre indépendamment chaque élément sur le filin, puis les rapprocher et les maintenir ensemble avec des colliers nylon. Voir image C.

- The motif must be out of the reach of the public and road traffic (Minimum height **4,50m** on major roads).**
- Install the suspension cable between two fixed and secure attachment points, [Image B](#). Attachment to a wall.
- Image A: Attachment to a through post, [Image B](#): Attachment to a post with anchorage and strapping having the necessary structural integrity (verification at the customer's expense)
- Hang the decoration on the suspension cable using the karabiners provided and certified by Blachère illumination.
- For designs in two large sections, hang each section independently on the cable, then bring them together and secure them together with nylon collars. [See image C](#).

Installation décors 3D - 3D motif mounting



- Réaliser le montage du décor à l'endroit où il devra être installé.
 - Assurer le lestage nécessaire par sac de lestage ou bloc béton à charge du client.
 - La masse nécessaire est préconisée sur la fiche technique du décor.
 - Une trappe est présente à l'arrière du décor pour positionner le lest ou bien le lest est placé sur la base du décor.
 - Ou fixation par ancrage et boulonnage au sol au travers des pattes, du châssis ou de la platine. Voir [image C](#).
 - En plus du lestage ou de l'ancrage, il faut assurer l'habillage en 3 points minimum, lest en pied de chaque haubanage. Voir [image B](#).
1. Assemble the set in the place where it is to be installed.
2. Ensure the necessary ballasting by means of a ballast bag or concrete block, at the customer's expense. The weight required is specified in the technical data sheet of the decorator. A hatch door is present at the back of the decor for the ballast.
3. In addition to the ballast and anchorage, it is necessary to secure (at least 3 points), with ballast at the base of each stay. Ballasting is at the expense of the customer. [See image B](#).

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 013-211300447-20250919-DEC_64-AU

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 013-211300447-20250919-DEC_64-AU

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 013-211300447-20250919-DEC_64-AU